

Révision des frettages des colonnes et création de fenêtres  
d'inspection dans les couchis

(Juin2026)

Meaux

Cathédrale Saint-Etienne

Vieux Chapitre

## **CONSULTATION SIMPLIFIEE**

**Conformément à l'article R2122-8 du code de la commande publique**

### **Règlement de la consultation**

Date limite de remise des offres :

**Le vendredi 22 juin à 18h00**

## Table des matières

|                                                                |   |
|----------------------------------------------------------------|---|
| ARTICLE 1. Objet et étendue de la consultation .....           | 3 |
| 1.1 Objet.....                                                 | 3 |
| 1.2 Mode de passation .....                                    | 3 |
| 1.3 Type et forme de contrat .....                             | 3 |
| ARTICLE 2. Conditions de la consultation .....                 | 3 |
| 2.1 Délai de validité des offres .....                         | 3 |
| ARTICLE 3. Intervenants .....                                  | 3 |
| 3.1 Pouvoir adjudicateur .....                                 | 3 |
| 3.3 Sécurité et protection de la santé des travailleurs .....  | 4 |
| ARTICLE 4. Conditions relatives au contrat .....               | 4 |
| 4.1 Durée du contrat ou délai d'exécution .....                | 4 |
| 4.2 Modalités essentielles de financement et de paiement ..... | 4 |
| 4.3 Délai global de paiement .....                             | 4 |
| ARTICLE 5. Contenu de la consultation.....                     | 4 |
| ARTICLE 6. Présentation des candidatures et des offres .....   | 5 |
| 6.1 Documents à produire .....                                 | 5 |
| 6.2 Visites sur le site .....                                  | 5 |
| 6.3 Questions et renseignements complémentaires .....          | 5 |
| ARTICLE 7. Conditions d'envoi ou de remise des offres .....    | 5 |
| ARTICLE 8. Critères de jugement des offres.....                | 6 |

## **ARTICLE 1. OBJET ET ETENDUE DE LA CONSULTATION**

### **1.1 OBJET**

La présente consultation concerne la révision des frettages et la création de fenêtres d'inspections dans les couchis des colonnes de la crypte du bâtiment dit « Vieux Chapitre », ainsi que la mise en place d'étaisements dans le comble du R+1, situé au sein de la cité épiscopale de Meaux (77) ;

Lieux d'exécution :

**Vieux Chapitre de la Cathédrale Saint-Etienne**

Place Charles de Gaulle

77000 MEAUX

### **1.2 MODE DE PASSATION**

Consultation simplifiée sur la plateforme PLACE, plateforme des achats de l'État.

### **1.3 TYPE ET FORME DE CONTRAT**

Il s'agit d'une commande unique, non reconductible, basée sur une offre qui sera remise par le candidat sous forme de devis, qui une fois signé par le Pouvoir adjudicateur et accompagné du bon de commande, deviendra un contrat.

Le contrat sera soumis aux conditions générales d'achat (CGA-FCS) de la DRAC Île-de-France présentes dans le dossier de consultation des entreprises.

Le Pouvoir adjudicateur se réserve le droit de lancer une consultation spécifique pour les opérations particulières en lien avec cette commande.

## **ARTICLE 2. CONDITIONS DE LA CONSULTATION**

### **2.1 DELAI DE VALIDITE DES OFFRES**

Le délai de validité des offres est fixé à 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

## **ARTICLE 3. INTERVENANTS**

### **3.1 POUVOIR ADJUDICATEUR**

La maîtrise d'ouvrage est assurée par :

**Direction régionale des Affaires culturelles d'Île-de-France**

Conservation régionale des monuments historiques

47 rue Le Peletier

75009 Paris

Contact : Teddy CONGAR, conducteur d'opérations

### **3.3 SECURITE ET PROTECTION DE LA SANTE DES TRAVAILLEURS**

La sécurité et la protection de la santé fera l'objet d'un plan de prévention établi au démarrage des prestations conjointement avec la maîtrise d'ouvrage.

## **ARTICLE 4. CONDITIONS RELATIVES AU CONTRAT**

### **4.1 DUREE DU CONTRAT OU DELAI D'EXECUTION**

La durée du contrat débute à la date d'émission du bon de commande par la DRFIP. Le contrat est conclu pour une période de 1 mois, non reconductible. Les prestations devront donc être réalisées avant la fin du mois de juillet 2026.

### **4.2 MODALITES ESSENTIELLES DE FINANCEMENT ET DE PAIEMENT**

Les sommes dues au(x) Titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures.

Le dépôt, la transmission et la réception des factures électroniques sont effectués exclusivement sur le portail de facturation Chorus Pro).

[https://portail.chorus-pro.gouv.fr/aife\\_csm/fr](https://portail.chorus-pro.gouv.fr/aife_csm/fr)

**Le code service associé au SIRET Etat 110 002 011 00044, est CGF0000075**

Lorsqu'une facture est transmise en dehors de ce portail, la personne publique peut la rejeter après avoir rappelé cette obligation à l'émetteur et l'avoir invité à s'y conformer.

Il est demandé au Titulaire d'indiquer ses coordonnées bancaires sur la facture.

### **4.3 DELAI GLOBAL DE PAIEMENT**

Les sommes dues au(x) Titulaire(s) seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des demandes de paiement.

En cas de retard de paiement, le Titulaire a droit au versement d'intérêts moratoires, ainsi qu'à une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40 €. Le taux des intérêts moratoires est égal au taux d'intérêt appliqué par la Banque centrale européenne à ses opérations principales de refinancement les plus récentes, en vigueur au premier jour du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de huit points de pourcentage.

## **ARTICLE 5. CONTENU DE LA CONSULTATION**

Le dossier de consultation contient les pièces suivantes ;

- Le présent règlement de la consultation (RC),
- Les conditions générales d'achat de la DRAC Île-de-France (CGA FCS),

- La note préalable rédigée par EQUILIBRE STRUCTURES faisant office de cahier des charges
- Les annexes au cahier des charges techniques (plan de localisation)

Le Pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'apporter des modifications de détail au dossier de consultation au plus tard 10 jours avant la date limite de réception des offres. Ce délai est décompté à partir de la date d'envoi par le Pouvoir adjudicateur des modifications aux candidats ayant retiré le dossier initial.

Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié sans Pouvoir n'élever aucune réclamation à ce sujet.

Si, pendant l'étude du dossier par les candidats, la date limite de réception des offres est reportée, la disposition précédente est applicable en fonction de cette nouvelle date.

## **ARTICLE 6. PRESENTATION DES CANDIDATURES ET DES OFFRES**

Les offres des candidats seront entièrement rédigées en langue française et exprimées en EURO.

Si les offres des candidats sont rédigées dans une autre langue, elles doivent être accompagnées d'une traduction en français, cette traduction doit concerner l'ensemble des documents remis dans l'offre.

### **6.1 DOCUMENTS A PRODUIRE**

Chaque candidat aura à produire un dossier complet comprenant les pièces listées ci-après.

- Devis détaillé par poste décrits dans la note de EQUILIBRE STRUCTURES avec une date de validité de 3 mois (90 jours) minimum,
- Relevé d'identité bancaire,
- Extrait KBIS,
- Une note méthodologique de 5 pages maximum, précisant le mode opératoire envisagé, les moyens humains et matériels utilisés ainsi qu'un planning prévisionnel d'intervention.

### **6.2 VISITES SUR LE SITE**

La visite sur le site préalable à la remise de l'offre est facultative.

La date de visite sera fixée conjointement avec le Pouvoir adjudicateur et chaque candidat. Les visites seront possibles jusqu'à 3 jours avant la date de remise des offres.

Le lieu de RDV est situé :

- **Cathédrale Saint-Etienne**, Place Charles de Gaulle 77100 MEAUX.

### **6.3 QUESTIONS ET RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES**

Pour tout renseignement complémentaire concernant cette consultation, les candidats transmettent impérativement leur demande par l'intermédiaire du profil d'acheteur du Pouvoir adjudicateur, dont l'adresse URL est la suivante : <http://www.marches-publics.gouv.fr>

## **ARTICLE 7. CONDITIONS D'ENVOI OU DE REMISE DES OFFRES**

Les offres devront parvenir à destination avant la date et l'heure limites de réception des offres indiquées sur la page de garde du présent document.

La transmission des documents **se fait exclusivement par voie électronique** sur le profil d'acheteur du Pouvoir adjudicateur, à l'adresse URL suivante : <http://www.marches-publics.gouv.fr>.

Chaque transmission fera l'objet d'une date certaine de réception et d'un accusé de réception électronique. A ce titre, le fuseau horaire de référence est celui de (GMT+01:00) Paris, Bruxelles, Copenhague, Madrid. Le pli sera considéré « hors délai » si le téléchargement se termine après la date et l'heure limites de réception des offres.

Si une nouvelle offre est envoyée par voie électronique par le même candidat, celle-ci annule et remplace l'offre précédente.

**La signature électronique des documents et celle de l'accord-cadre par l'attributaire ne sont pas exigées dans le cadre de cette consultation.**

Après attribution, les candidats sont informés que l'offre électronique retenue sera transformée en offre papier, pour donner lieu à la signature manuscrite de la commande.

Dans le cas où des erreurs purement matérielles (de multiplication, d'addition ou de report) seraient constatées dans l'offre du candidat, l'entreprise sera invitée à confirmer l'offre rectifiée, en cas de refus, son offre sera éliminée comme non cohérente.

## ARTICLE 8. CRITERES DE JUGEMENT DES OFFRES

Les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante :

| Critères et sous-critères                                                                                                       | Pondération |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|
| 1-Prix des prestations                                                                                                          | 60.00 %     |
| 2-Valeur technique : méthodologique et moyens techniques proposés pour réaliser les prestations suivant la précision attendue : | 40.00%      |
| <i>Pas de sous-critère</i>                                                                                                      |             |